

## "La Grèce se révèle un partenaire peu commode et pose de nombreux problèmes à la CEE" dans Le Nouveau Journal (17 décembre 1980)

**Légende:** Le 17 décembre 1980, le journal français Le Nouveau Journal pointe les difficultés qui vont se poser pour le Marché commun suite à l'adhésion de la Grèce, notamment en raison de sa situation économique.

**Source:** Le Nouveau Journal. 17.12.1980. [s.l.]. "La Grèce se révèle un partenaire peu commode et pose de nombreux problèmes à la CEE".

**Copyright:** (c) Le Nouveau Journal

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/la\\_grece\\_se\\_revele\\_un\\_partenaire\\_peu\\_commode\\_et\\_pose\\_de\\_nombreux\\_problemes\\_a\\_la\\_cee\\_dans\\_le\\_nouveau\\_journal\\_17\\_decembre\\_1980-fr-2118c6d5-edaa-45d5-8896-8d671fbb537a.html](http://www.cvce.eu/obj/la_grece_se_revele_un_partenaire_peu_commode_et_pose_de_nombreux_problemes_a_la_cee_dans_le_nouveau_journal_17_decembre_1980-fr-2118c6d5-edaa-45d5-8896-8d671fbb537a.html)

**Date de dernière mise à jour:** 01/12/2013

Dixième membre du Marché commun

## La Grèce se révèle un partenaire peu commode et pose de nombreux problèmes à la CEE

Dix-neuf ans après avoir signé un accord d'association avec la CEE et cinq ans après le début des négociations pour une adhésion complète, la Grèce fera officiellement son entrée dans le Marché commun le 1er janvier prochain, devenant ainsi son dixième membre. Il y a cinq ans, Constantin Karamanlis, qui était alors Premier ministre, avait parlé de plus grand événement du XXe siècle.

Aujourd'hui, dans les instances communautaires, on commence à se poser sérieusement des questions, notamment du fait que le nouveau partenaire grec se révèle encore plus dur que les Britanniques. On a pu déjà le constater la semaine dernière lorsqu'à Bruxelles il s'est agi de régler les problèmes concrets couvrant la période transitoire de cinq ans. Devant les demandes exorbitantes de leur collègue d'Athènes, les neuf autres ministres de l'Agriculture se sont gendarmés et ont fait l'amer constat que l'adhésion de la Grèce n'avait peut-être pas été assez bien préparée.

Dans un rapport qu'elle a soumis lundi à Luxembourg à l'Assemblée européenne, la commission de l'Agriculture a elle aussi souligné qu'on aurait dû prendre plus de temps pour étudier les conséquences immédiates et concrètes de cette adhésion.

Tout en approuvant les propositions de la commission visant à modifier les prix de certains produits agricoles (céréales, riz, sucre, bovins, légumes, fruits frais et transformés, vin, etc.) applicables à ce pays au 1er janvier 1981, la commission de l'Agriculture déplore que l'examen de la question soit fait en l'absence des membres grecs qui auraient pu fournir des indications utiles sur l'incidence des mesures proposées, notamment sur le revenu des producteurs grecs.

Elle constate que la Grèce sera surtout une charge: une agriculture en retard de vingt ans, qui occupe 30% de la population active (contre 7,6% dans le reste de la C.E.E.) sur des propriétés morcelées, une inflation de 15%, un revenu par habitant plus petit encore que celui de l'Irlande, une monnaie non cotée sur les marchés des changes... tout cela devra être « digéré » dans une conjoncture difficile, alors que toute la machine communautaire semble bloquée.

A noter que lundi, mais cette fois à Bruxelles, le ministre tunisien des Affaires étrangères, Hassan Belkhodja, s'est inquiété auprès des Neuf de l'élargissement du Marché commun et a demandé que son pays soit consulté en vertu de l'accord de coopération C.E.E.-Tunisie de 1976. Le problème le plus grave, selon lui, concerne les exportations d'huile d'olive de Tunisie (41.000 tonnes par an vers les pays du Marché commun).

### Poids supplémentaire

Bien d'autres problèmes se posent en raison de l'arrivée de la Grèce.

A partir du mois de janvier, les effectifs des diverses institutions communautaires à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg vont donc s'agrandir de quelque 500 fonctionnaires, politiciens et linguistes helléniques. La majorité d'entre eux iront rejoindre la commission du Marché commun, un organisme de 8.000 membres qui propose et fait appliquer la politique de la Communauté.

Le numéro un du personnel grec sera George Kontogeorgis, nommé commissaire, qui recevra probablement au sein de la commission le portefeuille des Transports, en raison de l'importance de la marine marchande grecque, représentant 68% de l'ensemble de la flotte commerciale de la C.E.E.

La Grèce aura également 24 députés au Parlement européen, de 410 membres, ainsi qu'un juge à la Cour de justice européenne siégeant à Luxembourg.

Premières controverses afin de savoir quels groupes politiques les parlementaires grecs iront rejoindre à l'Assemblée. Les deux groupes principaux — socialistes et démocrates-chrétiens, comptant respectivement 113 et 107 membres — ont déjà offert divers postes de commissions aux nouveaux membres, mais ceux-ci n'ont pas encore voulu s'engager.

Autre petit conflit au sujet de la part que la Grèce recevra du Fonds régional de la Communauté dans le cadre du budget de 1981. Athènes demande 15% du fonds de 850 millions de dollars, alors que les autres pays membres proposent une limite de 13%. Cela promet quand l'Espagne et le Portugal arriveront à leur tour...